



DISCOVER THE GREEN SIDE OF BRUSSELS !

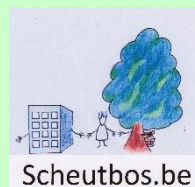
Dimanche 29
avril 2018



ASBL
BRUXELLES
NATURE

ITINERAIRE CYCLABLE

MOERASKE - VOGELZANG



DU MOERASKE AU VOGELZANG

NOMBRE DE KM : 14 KM

DUREE APPROXIMATIVE DE LA BALADE A VELO : 1H A 1H15

DESCRIPTIF DE LA BALADE

Le départ de la balade commence à **Evere, Place St Vincent** devant l'Eglise (carte 1).

Prenez le **rond-point** en direction de Schaerbeek et sortez à la **3^e sortie (à droite) : rue Stroobants**, empruntez la piste cyclable le long de la rue Stroobants.

À partir de la **rue Chaumontel**, suivre le **balisage de la Promenade Verte***.

Ensuite **1^{ère}** à droite l'avenue Zénobe Gramme.

Prendre la **3^{ème}** à gauche l'avenue Georges Rodenbach.

En traversant la place Princesse Elisabeth, vous passerez devant la Gare de Schaerbeek et Train World.

Suivre la rue Monplaisir et passez le bld Lambermont tout en suivant la Promenade Verte.



Après avoir traversé le canal sur le Pont Van Praet, longez à gauche le canal sur la chaussée de Vilvorde (carte 3).

Dès lors, vous allez suivre un **itinéraire cyclable régional (ICR)** nommé « **CK Canal Kanaal** », en bref **ICR CK**, jusqu'au Ring Ouest (à 750 m de votre destination).

Quelques indications si vous vous perdez en chemin

- Après le **square Jules de Trooz**, malgré les indications, restez sur la gauche mais sans traverser le canal, petite portion de trottoir à parcourir sur 100 m avant de rejoindre la piste cyclable bidirectionnelle de l'**avenue du Port** (côté canal).
- **Au bout** de l'avenue du Port, profitez de la phase rouge du feu de signalisation pour traverser vers la droite et vous placer dans le sas pour vélo. Ensuite traversez en direction du **quai des Charbonnages** (malheureusement les travaux empêchent l'usage de la piste cyclable).
- Poursuivre tout droit jusqu'à la **Porte de Ninove**, traversez la zone de chantier par la droite à la hauteur de la rue de l'Indépendance. Prenez la piste cyclable du quai de Mariemont (carte 4).
- Après le **quai de Mariemont**, continuez tout droit sur le **quai Demets** (carte 6).
- Juste après le pont du chemin de fer, poursuivez vers la gauche pour passer sous le carrefour Wayez/Mons pour poursuivre le long du canal sur le **quai de Biestebroeck** en suivant les indications de l'ICR CK (carte 6).
- Après le passage sous l'autoroute, tournez à droite, en suivant les indications de la Promenade Verte, et prenez la **rue du Zuen (carte 7)**.
- Pour traverser la **chaussée de Mons**, profitez du feu à la demande et rejoignez l'**allée Hof ter Vleest** juste en face. Vous êtes arrivé.

* Balisage de la Promenade Verte



Tronçon spécifique aux cyclistes



CARTES

